

BIS

BULLETIN D'INFORMATION STATISTIQUE

POPULATION

La croissance démographique portée par l'immigration

Au cours de l'année 2024, la population résidente permanente valaisanne a augmenté de 5 444 personnes pour porter le total à 371 288 habitants. Par rapport à l'année précédente, la croissance a ralenti mais reste soutenue. L'augmentation de la population est essentiellement due à l'immigration, le solde naturel – la différence entre les naissances et les décès – étant très faible. Malgré les quelque 3 000 naissances, l'indice conjoncturel de fécondité est à présent à son plus bas niveau, soit 1,26 enfant par femme. L'espérance de vie continue de progresser bien que le vieillissement de la population engendre une légère augmentation des décès.

Au 31 décembre 2024, le Valais compte 371 288 résidents permanents. La croissance de la population reste soutenue, bien qu'en baisse par rapport à 2023. | F1 En Valais, la croissance est de 1,5% sur une année, contre +2,4% en 2023. | T1 Seuls les cantons de Schaffhouse (+1,8%) et Fribourg (+1,5%) ont vu leur population croître plus fortement. La Suisse a, quant à elle, franchi pour la première fois la barre des neuf millions d'habitants (+1,0%).

La croissance portée à 83% par l'immigration

Après une année 2023 record – au cours de laquelle les réfugiés ukrainiens titulaires d'un livret S étaient comptés pour la première fois dans la population résidente permanente – l'immigration se maintient à un niveau élevé et totalise 83% de la croissance démographique. Ainsi, 7 512 personnes sont arrivées de l'étranger et 3 294 accèdent au statut de résident permanent après un séjour de plus d'une année dans le pays. Dans cette dernière catégorie, on dénombre 435 détenteurs d'un permis S en provenance d'Ukraine.

En 2024, le solde migratoire international – qui comprend également les changements de statut – est positif (+4 590) car, au cours de la même période, seuls 6 216 résidents ont quitté le Valais pour s'établir à l'étranger. Ce solde est le troisième plus élevé depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux avec l'Union européenne en 2002.

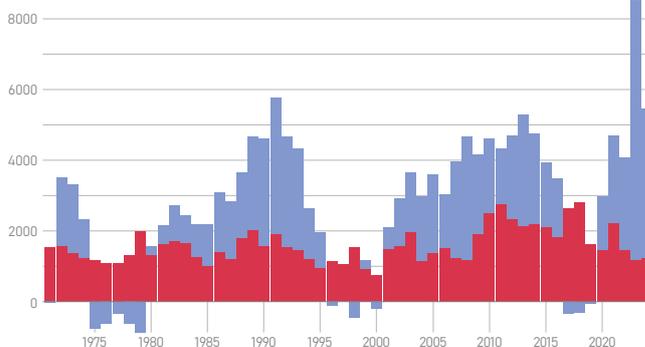
Les citoyens suisses sont aussi concernés par les mouvements migratoires. La différence entre population suisse et étrangère est significative : le solde migratoire pour les Suisses est négatif (-109, soit 946 arrivées de l'étranger et 1 055 départs), alors qu'il est de +1 405 pour les étrangers (6 566 arrivées et 5 161 départs).

Les trois quarts des immigrants proviennent de l'Union européenne ; essentiellement de France (26% de l'ensemble des arrivées), du Portugal (12%) et d'Italie (8,6%). Les départs internationaux s'effectuent vers les mêmes pays : 19% vers le Portugal, 18% vers la France et 7,4% vers l'Italie.

En Valais, les résidents titulaires d'un passeport rouge à croix blanche représentent 13% des immigrations et 17% des émigrations. La majorité arrive de France (29%), d'Espagne (4,9%) et des États-Unis (4,9%), tandis que les destinations privilégiées sont la France (20%), le Portugal (10%) et l'Espagne (6,5%).

Variation de la population résidente permanente, Valais | F1

Évolution annuelle des populations suisse et étrangère, 1971-2024



Baisse des arrivées en provenance des autres cantons

La deuxième composante de la croissance de la population concerne les mouvements intercantonaux. Les arrivées en provenance des autres cantons (5 814) sont en baisse depuis 2021 – année record durant laquelle 6 359 résidents d'autres cantons s'étaient installés en Valais – alors que les départs vers d'autres cantons sont en hausse (4 970). Le solde migratoire intercantonal (+844) est à son plus bas niveau depuis 2016.

À l'inverse du solde migratoire international, le solde intercantonal est positif pour les citoyens suisses (+920, soit 3 741 arrivées contre 2 821 départs vers d'autres cantons) et légèrement négatif pour les étrangers (-76, 2 073 arrivées et 2 149 départs).

Les principaux cantons de provenance sont identiques, quelle que soit la catégorie de nationalité : environ 80% des nouveaux résidents arrivent de Vaud, Genève, Berne, Fribourg et Zurich.

Les résidents qui quittent le Valais privilégient les mêmes cantons, à part pour les étrangers qui partent plus souvent vers le canton de Lucerne plutôt que vers celui de Genève.

Le solde migratoire intercantonal – qui représente le 15% de la croissance de la population – est positif envers 11 cantons ; les principaux étant Vaud (+970), Genève (+244) et Neuchâtel (+53). Parmi les 14 autres cantons, les plus forts déficits sont avec Berne (-204), Lucerne (-93) et Soleure (-65).

Le solde naturel reste positif grâce aux étrangers

Les naissances sont en légère hausse (3 047, +38 par rapport à 2023), tout comme les décès (2 929, +15). Le solde naturel demeure donc positif (+118) comme c'est le cas depuis le début des relevés en 1969, à l'exception de l'année 2022 (-56). Le solde naturel compte pour 2,1 % de la croissance de la population.

Toutefois, l'accroissement naturel de la population reste positif uniquement grâce à l'apport des étrangers. Il se décompose ainsi : -574 pour les Suisses (2 115 naissances contre 2 689 décès) et

+692 pour les étrangers (932 naissances et 240 décès). À noter que le solde naturel des résidents suisses a été positif pour la dernière fois en 2014 (+34).

Le contraste entre Suisses et étrangers s'explique notamment par une structure par âge de la population différente. La population étrangère est en moyenne plus jeune (36,7 ans contre 45,5 ans pour les Suisses) et a une plus grande tendance à quitter la Suisse vers l'âge de la retraite.

Bilan démographique, Valais, 2024 | T1

	Valais	Pop. suisse	Pop. étrangère
Population résidante permanente, 1 ^{er} janvier	365 844	273 857	91 987
Solde naturel	+118	-574	+692
Solde migratoire international	+1 296	-109	+1 405
Changements de statut	+3 294		+3 294
Solde migratoire intercantonal	+844	+920	-76
Acquisitions de nationalité		+932	-932
Population résidante permanente, 31 décembre	371 288	275 085	96 203
Variation totale ¹ (en %)	+5 444 (+1,5 %)	+1 228 (+0,4 %)	+4 216 (+4,6 %)

¹Avec divergences statistiques : -108 | +59 | -167

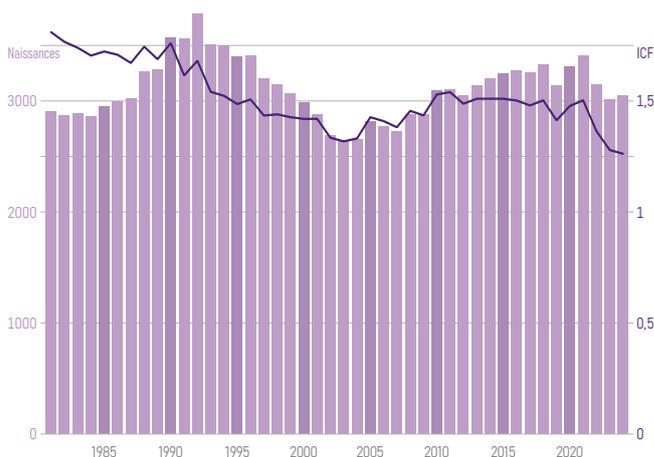
Nombre moyen d'enfants au plus bas

L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) peut être considéré comme le nombre moyen d'enfants par femme.

Au début des années 1980, l'ICF était encore de 1,81 enfant par femme. L'ICF n'a cessé de diminuer : 1,76 en 1990, 1,42 en 2000. Une hausse a eu lieu par la suite et l'ICF s'est maintenu autour de 1,5 entre 2010 et 2021. La chute est nette ces trois dernières années. L'ICF était de 1,36 en 2022, avant d'atteindre les niveaux les plus bas enregistrés dans le canton : 1,28 en 2023 et 1,26 en 2024. | F2

En démographie, on considère que le nombre d'enfants par femme devrait être de 2,1 afin de maintenir une population à effectif constant en l'absence de mouvements migratoires. Il s'agit du seuil de renouvellement des générations.

Évolution des naissances et de l'ICF, Valais, 1981-2024 | F2



Décès en hausse dans une population vieillissante

En 2024, on déplore 2 929 décès en Valais. Si l'on excepte l'année 2020 et la surmortalité due à la pandémie de Covid-19, les décès augmentent de façon linéaire. Cela s'explique par le vieillissement de la population ; la probabilité de décès augmentant avec l'âge, une population plus âgée engendre un nombre plus élevé de décès.

Cela se reflète dans le taux brut de mortalité. En 2024, on compte 795 décès pour 100 000 habitants. Malgré l'augmentation du nombre de décès, ce taux est lui en diminution. Il était encore de 806 en 2023 et de 902 en 2022.

Le détail par classe d'âge indique que 18 % des décès concernent des personnes de moins de 70 ans, 21 % ont entre 70 et 79 ans, 34 % entre 80 et 89 ans et, enfin, 26 % sont âgés de 90 ans ou plus. Des différences existent entre femmes et hommes. Les femmes sont généralement plus âgées au moment du décès. En effet, alors que les 90 ans et plus représentent 36 % des décès chez les femmes, cette tranche d'âge ne regroupe que 17 % des décès masculins. Par conséquent, l'âge moyen au décès s'élève à 77 ans pour les hommes contre 82 ans pour les femmes.

Les taux bruts de mortalité sont globalement plus élevés pour les hommes (802 décès pour 100 000 habitants) que pour les femmes (787). C'est le cas dans toutes les classes d'âge supérieures à un an. | T2

Peu de déménagements entre les régions

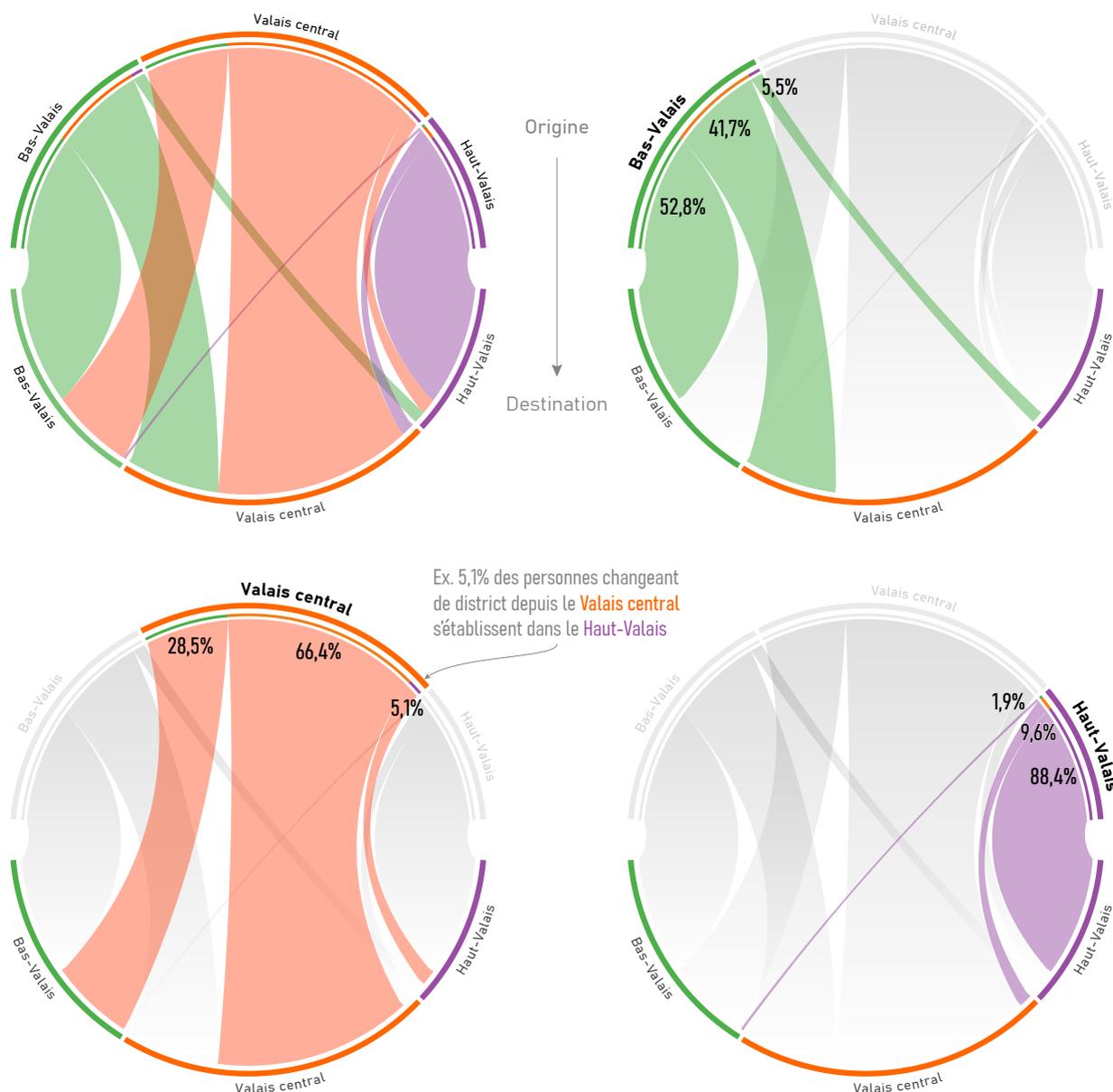
Les mouvements de population ne s'effectuent pas uniquement vers ou en provenance de l'étranger ou des autres cantons. En 2024, 16 766 personnes ont changé de communes de résidence à l'intérieur du canton. Bien que cela n'influence pas le nombre total d'habitants dans le canton, les mouvements intracantonaux impactent l'évolution démographique des communes et des districts.

Tous les districts ont gagné des habitants au cours de l'année dernière. Les plus fortes hausses concernent les districts de Martigny (+2,5 % ou +1 299 habitants), de Conthey (+2,2 %, +678) et d'Hérens (+2,0 %, +227).

Les déménagements d'un district à un autre (10 408) s'effectuent généralement au sein de la même région. Ainsi, les résidents haut-valaisans qui ont déménagé vers un autre district du canton ne sont que 9,6 % à s'être installés en Valais central et 1,9 % dans le Bas-Valais. La partie francophone du canton n'échappe pas à cette tendance : ils ne sont que 5,5 % du Bas-Valais et 5,1 % depuis le Valais central à choisir le Haut-Valais comme nouveau lieu de domicile. | F4

Mouvements inter-districts, Valais, 2024 | F4

Flux selon la région d'origine et de destination



Mouvements (10 408) avec communes d'origine et de destination dans deux districts différents. Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.